



LES MOBILITÉS GÉOGRAPHIQUES DES ÉLÈVES SURVEILLANTS : DE L'ENTRÉE EN FORMATION À LA PREMIÈRE AFFECTATION

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA DIFFUSION

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

*Conception graphique : Unité édition
juin 2024*

PUBLICS ÉTUDIÉS

Les cartes présentées illustrent les origines géographiques des 6512 élèves formés à l'École nationale d'administration pénitentiaire, entre 2019 et 2024, soit de la 201^e à la 217^e promotion. Elles rendent également compte des premières affectations des 6475 surveillants pénitentiaires stagiaires.

PRINCIPES ET ENJEUX DU SYSTÈME D'AFFECTATION

Originaires de France métropolitaine et d'Outre-Mer, les élèves surveillants des 201-217^{es} promotions ont intégré une formation de six mois en alternance, avec des temps de scolarité à l'ÉNAP et des périodes de stages dans des établissements pénitentiaires de métropole. À l'issue de leur formation initiale, ils sont soumis à un système d'affectation national ou local, répondant aux besoins en personnel. Au total, la formation statutaire des surveillants est fixée à dix-huit mois, puisqu'elle inclut une phase de stagiarisation de douze mois préalables à la titularisation.

LES MOBILITÉS GÉOGRAPHIQUES DES SURVEILLANTS DÈS LA FORMATION ET EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Dès leur entrée en formation à l'ÉNAP, la plupart des élèves surveillants font l'expérience de l'éloignement géographique avec leur région d'origine. D'abord, du fait de l'implantation de l'ÉNAP à Agen ; puis, pour certains, de la réalisation de deux stages dans différents établissements pénitentiaires de métropole. À l'issue de leur scolarité, ils connaissent ensuite leur première affectation, en qualité de stagiaire. Du déracinement à l'opportunité de bouger, les mobilités géographiques, inhérentes à la formation et au métier de surveillant pénitentiaire, sont envisagées différemment selon chaque agent. Quelle que soit leur situation de vie, solliciter une mutation est une démarche que tout surveillant titulaire pourra entreprendre au cours de sa carrière au sein de l'administration pénitentiaire, un an après sa titularisation.

CLASSEMENT, AFFECTATION ET MOBILITÉ

Les postes proposés aux élèves en fin de formation correspondent aux places laissées vacantes après les CAP de mutations des surveillants titulaires. Les choix d'affectation des élèves sont également conditionnés par leur rang de classement en fin de scolarité. Celui-ci est établi distinctement pour les femmes et les hommes de chaque promotion, selon le type de concours (local ou national), et sur la base d'une évaluation continue des compétences et des aptitudes professionnelles acquises durant la formation initiale. Cette distinction entre hommes et femmes est justifiée par le fait que les postes à pourvoir varient selon le genre.

Ainsi, plus l'élève est positionné en haut du classement, plus les affectations auxquelles il pourra prétendre seront nombreuses, parmi les postes proposés. De son point de vue, sa sélection repose sur un ensemble de critères qui lui sont propres, comme la proximité avec son domicile, les conditions de travail au sein de l'établissement retenu, la qualité de l'environnement de vie, etc...

DÉSÉQUILIBRE DES AFFECTATIONS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL











Les établissements proposés sont le plus souvent touchés par un renouvellement élevé de leurs personnels. Ils sont essentiellement implantés au sein des régions pénitentiaires de Paris, Lyon et Marseille. À l'inverse, les directions interrégionales de Toulouse, Bordeaux, Lille et la Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer (DSPOM) accueillent très peu de surveillants stagiaires, du fait de la stabilité des personnels en poste dans les établissements de ces territoires.








Les origines des élèves surveillants par DISP de concours et par o

L'analyse des DISP de concours des 6512 élèves surveillants des 201-217^e promotions indique une concentration importante des effectifs autour des grandes métropoles du nord. Toutefois, c'est au sein de la DSPOM que les recrutements sont les plus importants avec 1735 élèves entrés en formation sur la période étudiée (soit 26,8% des effectifs totaux), essentiellement issus de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe. La DISP de Paris représente le second vivier de recrutement avec 858 élèves qui en sont issus, soit 13,3% des effectifs totaux. À l'inverse, c'est dans la DISP de Dijon que le taux le plus bas est observé, avec 387 élèves (6%) qui en sont originaires. Les départements les plus représentés sont le Nord (4,9%) et le Pas-de-Calais (4,6%).

par DISP

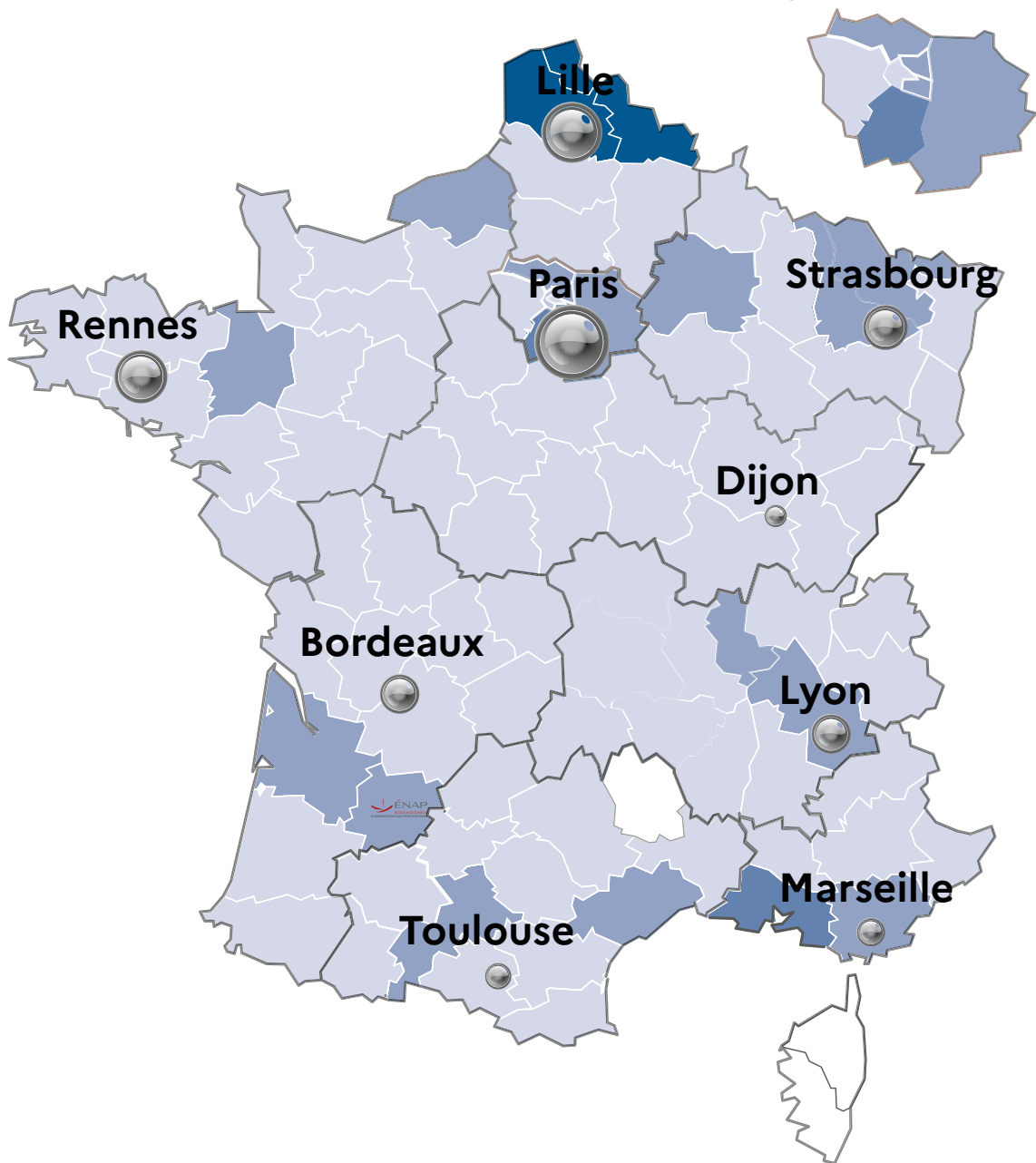
| | Effectifs | Proportions |
|--|-------------|-------------|
|  DSPOM | 1735 | 26,8% |
|  Paris | 858 | 13,3% |
|  Lille | 762 | 11,8% |
|  Rennes | 535 | 8,3% |
|  Strasbourg | 472 | 7,3% |
|  Bordeaux | 446 | 6,9% |
|  Lyon | 437 | 6,8% |
|  Marseille | 423 | 6,6% |
|  Toulouse | 403 | 6,2% |
|  Dijon | 387 | 6% |
| Total | 6458 | 100% |

par département (%)

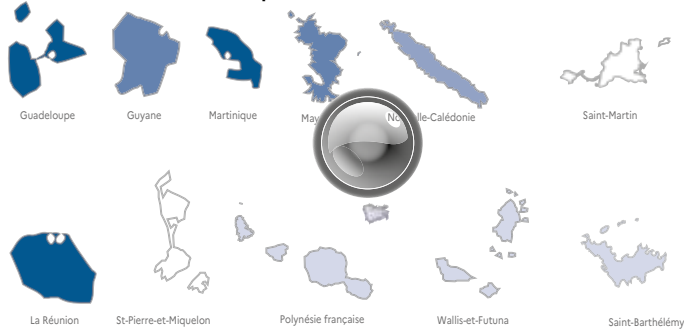
-  Plus de 4%
-  Jusqu'à 4%
-  Jusqu'à 2,5%
-  Jusqu'à 1%
-  Aucune provenance / affectation

illants département

Région parisienne



Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer *

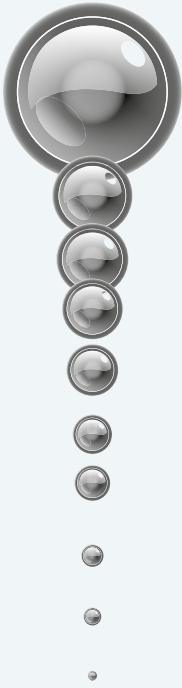


* La DISP « direction des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

Les affectations des élèves su par DISP de concours et par o

En matière de première affectation, la DISP de Paris regroupe plus du tiers des 6475 affectations traitées : 2835 stagiaires, soit exactement 43,8% de l'effectif d'élèves total. Le plus souvent, les agents ont rejoint les établissements des départements de l'Essonne (11,6%), du Val de Marne (9,1%), des Bouches du Rhône (7,1%) et de Seine et Marne (5,7%). Se positionnent ensuite les DISP de Lyon et de Marseille avec respectivement 950 et 762 agents recrutés, soit 14,7% et 11,8% des effectifs totaux. À l'inverse, la DISP de Toulouse et la DSPOM accueillent très peu de surveillants pénitentiaires en début de carrière. À titre d'illustration, 17 départements sur les 24 que ces deux régions regroupent ne comptabilisent aucune nouvelle recrue sur la période étudiée. Dans la même continuité, la DSPOM compte 87 élèves affectés en Nouvelle-Calédonie (recrutement local). Cet effectif demeure très faible au vu des 1735 élèves originaires de ce département.

par DISP

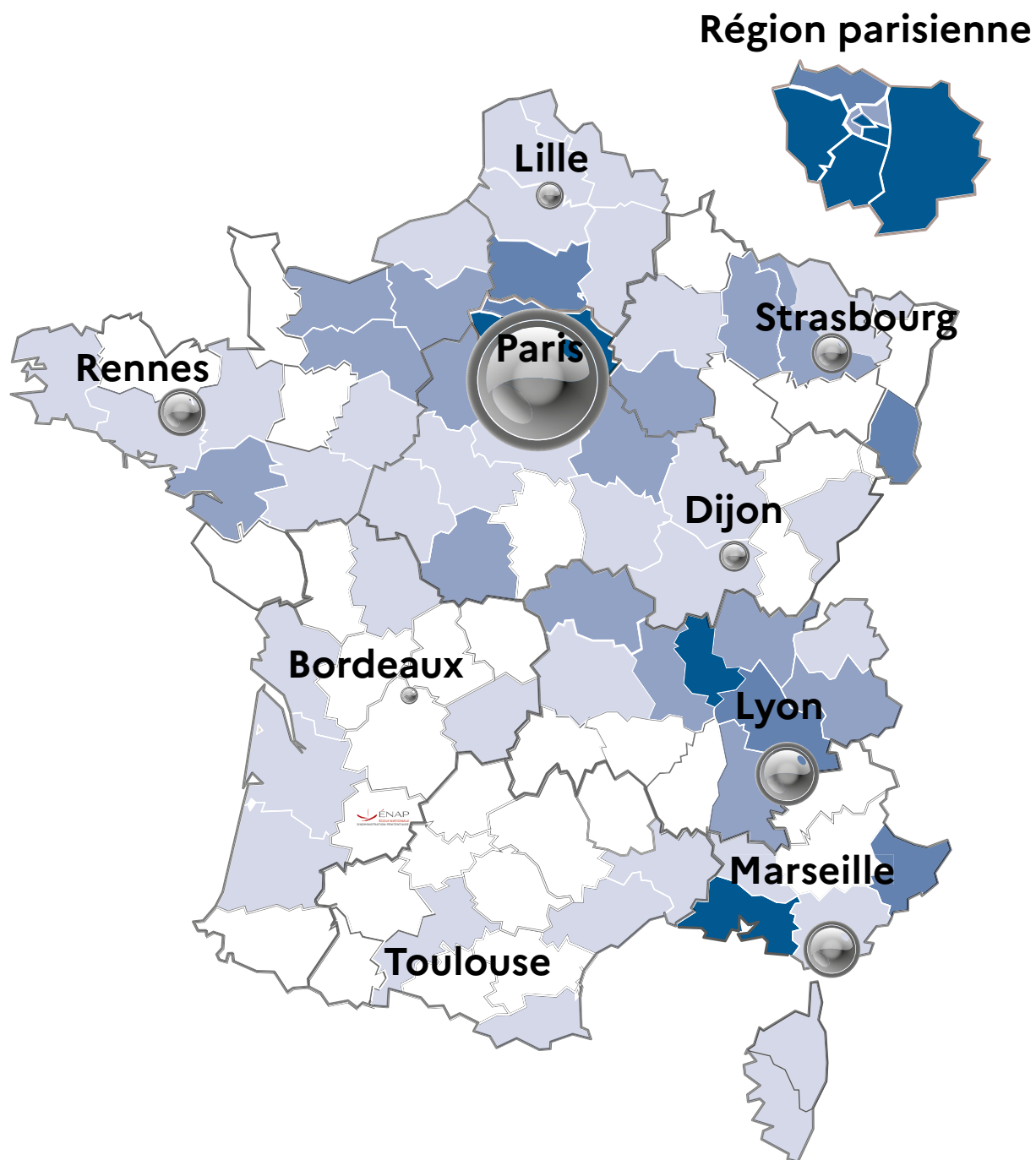


| | Effectifs | Proportions |
|--------------|-------------|-------------|
| Paris | 2835 | 43,8% |
| Lyon | 950 | 14,7% |
| Marseille | 762 | 11,8% |
| Rennes | 625 | 9,7% |
| Strasbourg | 487 | 7,5% |
| Dijon | 336 | 5,2% |
| Lille | 246 | 3,8% |
| Bordeaux | 140 | 2,2% |
| DSPOM | 86 | 1,3% |
| Toulouse | 8 | 0,1% |
| Total | 6475 | 100% |

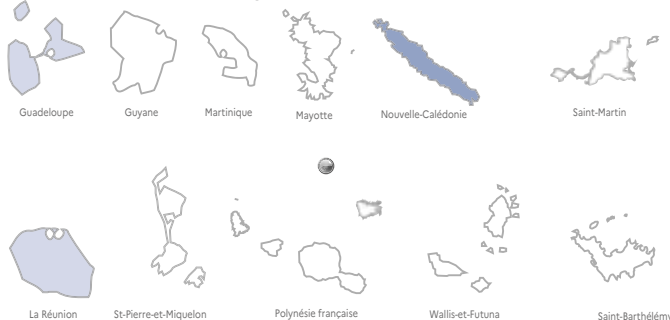
par département (%)

- Plus de 4%
- Jusqu'à 4%
- Jusqu'à 2,5%
- Jusqu'à 1%
- Aucune provenance / affectation

Surveillants département



Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer *



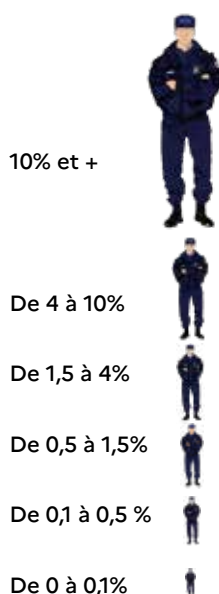
* La DISP « Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

Les affectations des élèves su par établissements

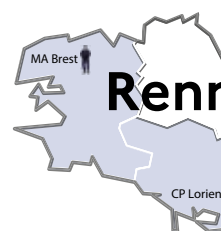
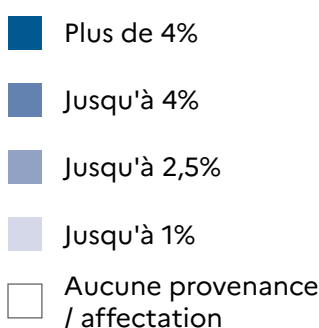
Les données présentées sur cette carte concernent les établissements au sein desquels les stagiaires ont été accueillis dans le cadre de leur première affectation. Les établissements qui n'y figurent pas sont des structures qui n'en ont accueilli aucun.

Sur la période étudiée, la maison d'arrêt (MA) de Fleury-Mérogis et le centre pénitentiaire (CP) de Fresnes sont les établissements qui ont accueilli le plus de stagiaires avec respectivement 11,6% et 9,1% d'élèves affectés. Dans une moindre mesure, les établissements du CP de Paris-la-Santé, d'Aix-Luynes et de Meaux Chauconin figurent également en tête de liste.

Par établissements



Par département (%)



Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer *



* La DISP « Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.







LES MOBILITÉS GÉOGRAPHIQUES DES ÉLÈVES SURVEILLANTS : DE L'ENTRÉE EN FORMATION À LA PREMIÈRE AFFECTATION

Directeur de la publication : Jean-Philippe MAYOL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Lucie DUBOUILH

Photos couvertures : Dylan Marchal

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA DIFFUSION

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

*Conception graphique : Unité édition
juin 2024*